



DOSSIER

(Trans)former son corps, stratégie d'insertion professionnelle au féminin ?

Par Oumaya Hidri*

Construire puis mettre en œuvre un projet professionnel est un enjeu essentiel. Au-delà du diplôme, les jeunes mettent en œuvre des stratégies anticipatrices. Ces dernières reposent sur les attentes supposées des futurs recruteurs. La présentation et l'aspect physique sont alors perçus par certaines jeunes femmes comme des atouts à développer grâce à des activités sportives.

« L'entrée dans la vie est aujourd'hui en crise » nous dit Francis Vergne (2001). Les effets conjugués de la crise économique et de la démocratisation de l'enseignement supérieur ont entraîné un désajustement entre le titre possédé et le poste occupé. L'accès à l'emploi au sortir de la formation est par conséquent de plus en plus long, complexe et parfois réversible. Les travaux sociologiques menés sur la question ont souvent démontré l'impact de la certification universitaire, de l'expérience professionnelle en cours d'études ou encore de l'origine sociale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Pour faciliter leur entrée future dans la vie active, les étudiants sont tenus de mobiliser des ressources de plus en plus variées. Notre intention, dans cet article, est de mettre au jour un aspect particulier de ces stratégies anticipatrices.

La problématique du genre a souvent fait la preuve de son caractère heuristique. Dans l'analyse de la rela-

tion formation-emploi, son utilisation se révèle d'autant plus pertinente que « la différence entre les sexes

* Oumaya Hidri est doctorante en STAPS (Sciences et techniques des activités physiques sportives à l'URCS (Unité de recherches sur les cultures sportives) – université de Paris-Sud XI). Ses travaux portent sur l'apparence corporelle, et plus particulièrement sur son influence dans l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Cet article est tiré de sa thèse (en cours), « L'apparence, à travailler pour travailler. L'exemple de la primo-insertion professionnelle des cadres commerciaux » ; il a d'abord été présenté sous forme d'une communication au colloque *Femmes et insertion professionnelle* (Le Mans, 13-14 mai 2004). Elle va publier : Hidri O. (2005, à paraître). « À la conquête du look de l'emploi. Stratégie d'insertion professionnelle des cadres commerciaux », *Questions de Communication*, n°8.

n'apparaît jamais aussi manifestement que dans les conditions ou les opinions qui engagent l'image de soi ou l'anticipation de l'avenir » (Bourdieu et Passeron, 1964). Ainsi, dans les années 70, Pierre Bourdieu avait souligné la manière dont l'apparence pouvait s'instituer en capital, notamment dans les professions féminines de présentation et de représentation. Pour accéder à ce marché particulier, qui se structure à partir d'une hiérarchie particulière de valeurs plaçant les propriétés corporelles devant le capital scolaire, les femmes pouvaient tirer profit de leur capital corporel. Cette différenciation sexuée s'inscrit, encore aujourd'hui, dans la permanence des stéréotypes physiques féminins largement diffusés par les médias, étant entendu que « *le corps de la femme est institué comme son "capital" le plus précieux, qu'elle se doit d'entretenir* » (Bihr et Pfeferkorn, 1996).

À cet égard, observer bon nombre d'étudiantes pratiquant, durant leurs loisirs, des activités dites de mise en forme (AMF) au service des sports de l'université de Valenciennes, nous a interpellé. La raison la plus souvent invoquée pour justifier la pratique féminine d'activités physiques et sportives est celle du « sacrifice » au culte de l'apparence. Depuis les années 80, de nombreuses études menées en sociologie du sport (notamment Bessy, 1987 ; Travaillot, 1998) abondent en ce sens. Dans un monde où les normes corporelles sont massivement médiatisées, la mise en (re)présentation de soi représente aujourd'hui un véritable enjeu. Travailler son corps pour le rendre conforme aux canons esthétiques en vigueur dans la société est donc considéré comme un facteur explicatif de cet engouement des femmes pour les AMF. Mais pourquoi « sacrifier » à des normes corporelles aussi drastiques ? Certains auteurs ont démontré que l'apparence pouvait recevoir une valeur dans le système éducatif français (notamment Amadiou, 2002 ; Bruchon-Schweitzer et Maisonneuve, 1999). On sait aujourd'hui que l'attrait physique des enfants, et plus particulièrement celui des filles, a une incidence sur l'évaluation de leurs performances scolaires et sur les conduites effectives des enseignants à leur égard. D'autres ont révélé que, dans certaines circonstances, la possession du corps-idéal pouvait procurer aux femmes des avantages sur le marché matrimonial (notamment Amadiou, 2002 ; Bourdieu, 1979 ; De Singly, 1987). Enfin, en sociologie du sport, les travaux de Christian Pociello (1981) ont déjà

souligné des conversions possibles d'une excellence corporelle en excellence sociale. La lecture de ces travaux nous incite à penser qu'une apparence corporelle « normée » constitue une condition *sine qua non* au franchissement réussi de certaines étapes de la vie sociale. Nous allons tenter de montrer dans quelle mesure les étudiant(e)s estiment que l'apparence peut jouer un rôle dans leur future vie professionnelle. Plus précisément, nous nous sommes intéressés à l'existence éventuelle d'un lien entre la nature du projet professionnel formulé par ce groupe de jeunes femmes¹ et les finalités de l'intervention sur le corps à travers leur pratique sportive. Notre étude, menée par questionnaires auprès de 223 étudiantes pratiquant des AMF à l'université de Valenciennes² (cf. **encadré 1**), montre que celles-ci s'interrogent sur les limites de leur formation initiale. La formulation d'un projet professionnel les incite à mobiliser d'autres ressources, à acquérir un capital autre que scolaire, afin d'affronter les exigences du marché du travail. Dans quelles mesures ces étudiantes développent-elles des stratégies anticipatrices liées au travail du corps afin d'augmenter leur chance d'insertion professionnelle ? Telle est la question à laquelle cet article va tenter de répondre.

¹ Si les travaux sociologiques français, menés sur les stratégies anticipatrices des diplômés de l'enseignement supérieur, sont relativement nombreux, la question du travail des apparences dans celles-ci n'a jamais été posée. Pour débiter, nous nous sommes focalisé sur le travail féminin du corps, au sens restrictif. Une connaissance « indigène » de ce public acquise durant cinq années d'enseignement d'activités de mise en forme (AMF) et un accès aux données et aux témoignages ont sans doute orienté ce choix. Toutefois, il est évident que la comparaison de nos résultats avec ceux d'une étude menée ultérieurement auprès d'un groupe masculin d'étudiants ne pourra que consolider cette première analyse.

² Notre population ne représente en aucun cas l'ensemble des étudiantes inscrites à l'université de Valenciennes (puisque certaines d'entre elles n'ont pas de pratique sportive ou en ont d'autres) ni même l'ensemble des étudiantes ayant une activité de mise en forme (puisque certaines d'entre elles peuvent être inscrites dans d'autres structures telles les clubs, les associations, etc.). Cela ne pose pas de problème outre mesure, puisque la question est de savoir si le travail du corps (ici par la pratique d'activités de mise en forme) peut s'inscrire dans le cadre de stratégies anticipatrices d'insertion professionnelle. Notre travail de recherche s'est donc appuyé sur un échantillon spécifique, à savoir les étudiantes qui pratiquent une AMF au sein de l'université de Valenciennes. Selon les conclusions de l'enquête, il sera intéressant d'étudier des groupes d'étudiant(e)s partageant le même projet professionnel, et d'observer comment et dans quelle mesure, ils travaillent leur corps.

Encadré 1

Éléments de méthodologie

Les données utilisées sont issues d'une enquête par questionnaires (Hidri, 2001) menée auprès de 223 étudiantes inscrites à l'université de Valenciennes et aux cours de mise en forme proposés par le service des sports. Ces pratiques (gym dynamique, *master* et musculation légère) ne représentent que trois des vingt-huit activités proposées ; pourtant, elles drainent les deux-tiers des étudiantes inscrits à ce service avec un taux de féminisation de 99 %.

Cette enquête a été réalisée auprès des personnes présentes aux cours et volontaires lors du recueil des données. Nous avons passé les questionnaires durant quinze jours, cela recouvre vingt cours d'activités de mise en forme (AMF). Un texte introductif présentait l'origine et l'intention du recueil, assurait du sérieux de l'enquête et garantissait l'anonymat. Une présentation orale « standardisée » était réalisée par les enseignants d'AMF. En début de cours, plus d'une vingtaine de minutes étaient consacrées à la passation des questionnaires.

Si l'échantillon définitif n'est pas représentatif au sens statistique du terme, il est doté d'exhaustivité vis-à-vis du groupe concerné, puisque la population totale inscrite à ces cours compte environ 300 étudiantes. Les non-répondantes sont des étudiantes inscrites au moins une fois sur les listes d'émargement ; elles pratiquent les AMF de manière très épisodique (moins d'une présence par semaine) ou ont arrêté ces activités sportives en cours d'année (suite aux changements semestriels d'emploi du temps par exemple). Par ailleurs, la population interrogée est hétérogène : 66 % sont inscrites à ces activités depuis plus d'un an – 26 % sont inscrites depuis le début de l'année universitaire et ont assisté à plus d'un cours par semaine – enfin, 8 % sont peu assidues, et ce, depuis moins d'un an.

Elaboré à partir d'un travail exploratoire de huit mois par observation participante, le questionnaire comportait 33 questions (12 ouvertes – 21 fermées) autour de quatre thèmes : les études suivies et le projet professionnel, les pratiques physiques ou sportives de l'étudiante, l'environnement social et familial et les opinions sur l'apparence corporelle.

Les variables de statut ont fait l'objet d'un traitement statistique (logiciel STATLab) et les variables plus qualitatives ou les questions ouvertes ont été traitées selon une analyse thématique. Nous avons tenté d'assurer, dans cet article, un perpétuel va-et-vient entre la catégorisation standardisée choisie et les propos tenus par les étudiantes interrogées. Ce parti-pris répond à un souci d'objectivation et à notre désir de livrer un retour exact et vivant de l'enquête menée. Enfin, nous avons exclusivement effectué des analyses uni et bi-variées. Bien qu'intéressante, l'introduction d'une troisième variable réduit les effectifs des cases et diminue la fiabilité statistique ; la taille de l'échantillon définitif ne nous l'autorisait pas.

Les étudiantes inscrites aux cours d'AMF proviennent majoritairement de la faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines (42 % de l'échantillon), mais également de l'Institut des sciences et techniques (17 %), de l'Institut universitaire de technologie (13 %) et de la faculté de droit, d'économie et de gestion (12 %). Elles sont prioritairement inscrites en premier cycle (60 %) ou en second cycle (38 %).

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la manière dont les étudiantes considèrent leur formation initiale et élaborent leurs projets universitaire et professionnel. Cela nous permettra d'appréhender les

conditions dans lesquelles se développent ces stratégies de façonnage de l'apparence. Puis, nous examinerons plus particulièrement la pratique effective des étudiantes qui envisagent leur capital corporel

comme un complément du capital scolaire. Enfin, dans un dernier temps, nous verrons que toutes les étudiantes interrogées ne considèrent pas leurs AMF comme stratégies anticipatrices, l'origine sociale pouvant être porteuse de différences.

LE DIPLÔME DANS LES STRATÉGIES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les travaux sociologiques menés sur les aspirations des étudiants inscrits à l'université montrent que nombre d'entre eux ne savent pas quelle profession ils exerceront. Ainsi, 52 % de la population étudiante interrogée par Olivier Galland et Marco Oberti (1996) déclarent tout ignorer de leur avenir professionnel. Pourtant, l'acte d'étudier ne se comprend que si l'on considère sa finalité : « *étudier pour quoi faire ?* » (Molinari, 1992). Les étudiantes interrogées dans notre étude apparaissent beaucoup plus déterminées, puisque 88 % d'entre elles ont déjà défini la profession qu'elles envisagent d'exercer à leur sortie de l'université (cf. **tableau 1**).

Tableau 1
Nature des projets professionnels formulés
par les étudiantes interrogées
(En %)

	<i>Etudiantes concernées</i>
Pas de projet professionnel	12
Administratif	11
Commercial	30
Enseignement	37
Technique	7
Autre	3
<i>Total</i>	100 %

Source : Hidri O. (2001).

Obtenir le diplôme « adéquat »

Formuler un projet professionnel amène l'étudiante à définir son projet universitaire, en d'autres termes, le diplôme qu'elle envisage d'obtenir. Les étudiantes qui ont défini avec précision leur projet professionnel déploient des stratégies d'acquisition du capital scolaire en fonction de leur objectif d'insertion professionnelle (Commaille, 1992).

Les étudiantes qui n'ont pas encore défini leur projet professionnel (12 %) étudient pour acquérir un capital scolaire conséquent. Elles sont d'origine sociale supérieure et leur capital socioculturel leur permet sans doute de différer le choix précis d'un métier. Les propos de ces deux étudiantes indéterminées corroborent cette tendance à constituer, à accumuler du capital culturel par l'intermédiaire des diplômes : « *je ne sais pas encore ce que je veux faire, mais je pense continuer au moins jusqu'en doctorat* » et « *j'ai pas encore d'idée précise sur ce qui m'attend à la sortie mais j'aimerais avoir un bac + 5, ce serait bien, ce serait déjà d'un bon niveau.* »

Dans notre étude, les métiers de l'enseignement sont très majoritairement envisagés ; ils concernent 37 % de l'échantillon. Les étudiantes en lettres, langues, arts et sciences humaines constituent le vivier principal de ces métiers.

11 % des étudiantes interrogées envisagent d'occuper, à leur sortie de l'université, un emploi de type « administratif » (secrétaire de direction, agent de bureau de la Fonction publique ou encore employée administratif dans les entreprises privées locales). Les étudiantes inscrites aux concours préparés par l'Institut de préparation à l'administration générale sont surreprésentées dans cette catégorie.

Les futures enseignantes et les étudiantes qui se destinent à une profession de type « administratif » adoptent les mêmes logiques d'acquisition du capital scolaire. Elles envisagent d'obtenir essentiellement un diplôme de second cycle (86 % des premières et 71 % des secondes) qui leur permettra de se présenter aux concours de la Fonction publique. C'est ce qu'affirme cette future enseignante en deuxième année de DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) d'anglais au moment de l'enquête : « *je compte avoir ma licence d'anglais, comme ça, je pourrai passer le concours de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) pour être institutrice. Alors peut-être que je m'inscrirai en maîtrise, mais ce sera une solution d'attente, mon ambition, c'est le concours, pas la maîtrise.* »

Un tiers des étudiantes interrogées envisagent d'exercer des professions que nous avons regroupées dans la catégorie « commercial ». Il s'agit de professions pour lesquelles l'individu est en contact avec un public toujours différent, qui impliquent des

relations sociales et une présentation de soi. Ces étudiantes proviennent de la faculté des lettres mais également de l'Institut universitaire de technologie. Les métiers du commerce (hôtesse d'accueil et conseillère en vente notamment) sont majoritaires dans leurs choix professionnels. Ces étudiantes envisagent une certification minimale, un titre universitaire moins ambitieux que d'autres certes, mais qui leur permettra d'entrer rapidement sur le marché du travail. En effet, 80 % d'entre elles envisagent de ponctuer leurs études par l'obtention d'un DEUG, d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), au mieux d'une année spéciale post-1^{er} cycle³. Les propos de ces deux futures conseillères en vente illustrent parfaitement ces stratégies d'acquisition du capital scolaire à visée professionnelle immédiate : « *mon DUT, c'est du concret, ça m'ouvrira plus de portes, pas la peine d'en faire plus* » ou encore « *un DEUG c'est le niveau minimal pour pouvoir prouver au moment venu que j'ai un minimum de connaissances, d'intelligence, après, comme le diplôme ne fait pas tout, je m'arrête là, ça ne sert à rien d'avoir un bac + 10 pour être conseillère en vente.* »

Enfin, 7 % des étudiantes constitutives de notre échantillon envisagent des professions « techniques » comme conducteur de travaux ou encore contremaître électromécanicien. Celles qui pensent exercer ce type de professions proviennent principalement des écoles d'ingénieurs de Valenciennes et souhaitent terminer leurs études après l'obtention d'un diplôme préférentiellement de deuxième cycle.

Au regard des résultats obtenus, la formulation d'un projet professionnel amène les étudiantes à définir leur projet universitaire : « *Quel niveau d'étude minimal dois-je atteindre ? Quel diplôme dois-je posséder ?* » Elles adoptent alors des logiques d'acquisition du capital scolaire en fonction de ce projet professionnel. Pourtant, cela ne suffit plus : certaines étudiantes interrogées dans le cadre de notre étude relèvent des manques dans leur formation universitaire qu'elles estiment préjudiciables à leur futur accès au marché du travail.

³ La réussite d'une année spéciale post-1^{er} cycle est sanctionnée par l'obtention d'un DUT. Toutefois, elle ne peut être envisagée qu'après l'obtention d'un diplôme bac + 2 (DUT, DEUG, etc.). Il s'agit donc d'un renforcement permettant aux étudiants d'obtenir une double compétence et/ou de favoriser leur réorientation professionnelle.

Le diplôme, une condition nécessaire mais pas suffisante

Seul un quart de notre échantillon s'estime totalement satisfait de sa formation universitaire. Ces étudiantes sont quasi exclusivement celles qui n'ont pas défini leur projet professionnel et celles qui se destinent à une profession de type « technique ».

Les futures enseignantes, quant à elles, ne sont guère satisfaites de la préparation à la vie professionnelle assurée par l'université. 88 % d'entre elles appréhendent leur entrée dans la vie active et aimeraient avoir plus souvent la possibilité de mettre en pratique leurs connaissances, notamment à travers la mise en place de stages en milieu scolaire.

De même, 95 % des futures « commerciales » et 67 % des étudiantes envisageant un métier de type administratif sont très critiques. Elles considèrent que ce qui fait le plus défaut à leur formation universitaire est la préparation aux différentes étapes du recrutement. Elles appréhendent de rencontrer les « recruteurs » et d'entrer en concurrence avec d'autres postulants. En ce sens, elles estiment ne pas être préparées « *aux difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi* », ne pas avoir appris « *la façon de conduire un entretien* », « *de se tenir* », « *de se présenter* » en entretien d'embauche. Leurs revendications s'articulent toutes autour de notions relatives à la présentation de soi. L'université propose essentiellement des connaissances théoriques à travers des cours magistraux, accompagnés de quelques travaux pratiques et stages ; aucun cours relatif à la présentation de soi n'est dispensé. Il n'est donc pas surprenant de constater une insatisfaction relative de ces étudiantes dans la mesure où elles souhaitent s'orienter vers des professions pour lesquelles, selon elles, cette qualité prime.

Objectivement, les professions de présentation, de représentation ou de relations publiques sont parmi les plus fortement féminisées. Elles appartiennent au secteur tertiaire, et dans ce dernier, « *les relations formation-emploi [...] sont beaucoup plus lâches*⁴

⁴ L'auteur montre que dans le secteur industriel, on repère distinctement les emplois d'ingénieurs recrutant aux niveaux de formation I et II, les emplois de techniciens recrutant aux niveaux III et IV, les emplois d'ouvriers qualifiés (niveau V) et d'ouvriers non qualifiés (niveau VI). En revanche, dans le secteur tertiaire, « *il y a des recouvrements beaucoup plus larges entre les niveaux de formation auxquels recrutent les emplois de qualification différente* » (Duru-Bellat, 1990).

que dans le secteur industriel » (Duru-Bellat, 1990). Par ailleurs, les futures commerciales souhaitent intégrer ce que François De Singly et Christian Thélot (1988) nomment « *les gens du privé* ». Or, dans cette sphère, les critères de recrutement manquent de transparence. Le décalage entre leur formation et les exigences en matière de recrutement lors de leur futur accès à un emploi dans le tertiaire marchand ou l'administration ne semble pas avoir échappé aux étudiantes concernées. Obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur est donc particulièrement nécessaire pour ces jeunes femmes au regard du secteur d'emploi envisagé, mais d'autres facteurs que la formation interviennent dans le recrutement. Quand elles anticipent leur entrée sur le marché du travail, elles considèrent une présentation de soi valorisante comme une plus-value par rapport au titre universitaire qu'elles pensent obtenir.

« Les propriétés corporelles ne peuvent fonctionner comme capital que par rapport à l'existence d'un espace qui reconnaît leur valeur effective »

En résumé, les étudiantes pratiquant des AMF au service des sports de l'université de Valenciennes ont, en majorité, défini leur projet professionnel. Ce faisant, elles ont établi leur projet universitaire et, éventuellement, relevé des défaillances dans leur formation. Pour celles qui envisagent une profession de type commercial, administratif ou un métier de l'enseignement, la certification universitaire qu'elles tentent d'acquérir ne suffit pas à envisager sereinement leur entrée future dans la vie active.

Pour accéder à l'emploi, le diplôme est une « *condition toujours nécessaire* » mais « *de moins en moins condition suffisante* » (Vinokur, 1995). D'autant moins suffisante pour les femmes, puisqu'il apparaît que « *les jeunes filles sont régulièrement plus touchées par le chômage que les jeunes gens et l'effet "protecteur" du diplôme joue plus faiblement pour elles* » (Maruani et Reynaud, 2001). Autrement dit, le capital scolaire ne conditionne plus à lui seul l'embauche et la carrière, d'autres formes de capitaux entrent en jeu. Les propriétés corporelles ne peuvent fonctionner comme capital que par rapport à l'existence d'un espace qui reconnaît leur valeur effective.

Les métiers de l'enseignement, de l'administration et du commerce constituent, selon les étudiantes concernées, de tels espaces.

LE CORPS : À TRAVAILLER POUR TRAVAILLER ?

Nous l'avons vu, certaines étudiantes peuvent avoir une conception finalisée des études. Nous supposons qu'elles peuvent présenter une conception similaire de leur pratique de mise en forme : ce choix d'activités physiques aurait alors partie liée avec leurs vœux professionnels. Les AMF (de type aérobic, musculation légère, master⁵, etc.) sont souvent considérées « *comme un moyen d'intervention sur le corps* » (Métoudi, 1982). C'est par souci de leur silhouette que nombre de femmes s'adonnent à de telles activités. Celles-ci impliquent un mélange constant de travail cardio-vasculaire et musculaire. Lorsque les étudiantes précisent les effets réels, selon elles, de ces pratiques sur leur apparence corporelle, elles établissent spontanément de nombreuses corrélations entre ce travail spécifique du corps et leur projet professionnel (cf. **tableau 2**). La question était la suivante : « *Pensez-vous que la Gym Dynamique et / ou le Master ont une influence sur votre apparence corporelle ? Oui ? Non ? Si oui, laquelle ? (Détaillez le plus possible)* ». Les réponses des enquêtées à cette question ouverte ont fait l'objet d'un travail de catégorisation. Nous avons pu distinguer quatre modalités. La première rassemble les étudiantes qui estiment que les AMF n'ont aucune influence sur leur apparence, la deuxième regroupe les réponses dans lesquelles il est question de se muscler, de dessiner, sculpter les muscles de son corps. La troisième rassemble les étudiantes qui estiment que les AMF ont une influence sur le « moral » en augmentant la confiance en soi. Bien que cette modalité soit hors-sujet par rapport à notre question, le nombre important d'étudiantes concernées par cette modalité (61/223) nous a encouragé à sa prise en compte. Enfin, la dernière modalité regroupe les étudiantes qui estiment maigrir, s'affiner, perdre du poids en pratiquant des AMF. Les résultats, nous allons le

⁵ Les cours de *master* durent une heure et demie et proposent un tiers d'aérobic, un autre de musculation légère et un dernier de stretching.

Tableau 2

Influence des AMF sur l'apparence corporelle, déclarée par les étudiantes selon leur projet professionnel

	Aucune influence		Sculpter les muscles		Augmenter la confiance en soi		Perdre du poids		Total y compris les NR (*)	
Pas de projet	88 %	23	0 %	0	12 %	3	0 %	0	100 %	26
Technique	80 %	12	7 %	1	13 %	2	0 %	0	100 %	15
Administratif	20 %	5	4 %	1	13 %	3	63 %	15	100 %	24
Enseignement	23 %	19	14 %	12	52 %	43	10 %	8	100 %	83
Commercial	4 %	3	74 %	49	10 %	7	12 %	8	100 %	67
Autre	25 %	2	13 %	1	37 %	3	25 %	2	100 %	8
Total	29 %	64	29 %	64	27 %	61	15 %	33	100 %	223

(*) : Non-Réponse.

% en lignes.

Test du chi² significatif : p<0.001.

Lecture : 88 % soit 23 étudiantes sur 26 n'ayant pas formulé de projet professionnel considèrent que les AMF n'ont aucune influence sur leur apparence corporelle.

Source : Hidri O. (2001).

montrer, corroborent notre hypothèse de départ, à savoir l'existence d'un lien entre la nature du projet professionnel formulé par ces jeunes femmes et la pratique d'AMF.

Des futures enseignantes, en quête d'autorité

Les étudiantes qui se destinent aux métiers de l'enseignement affirment entre autres que la pratique d'AMF permet « d'obtenir un corps plus ferme » et « plus dynamique ». En assistant à trois cours par semaine (en moyenne), elles travaillent leur corps pour être « plus agressive, plus déterminée », parce que « ça me rend plus tonique, je sens que mon corps n'est plus mou mais ferme ». Bien que le libellé de la question ne suscite rien de tel, 51 % des futures enseignantes établissent un lien entre les effets de la pratique sportive sur le physique et sur le « moral ». Ce faisant, elles estiment « gagner de la confiance en soi », « devenir plus volontaire » ou encore avoir « moins peur du regard des autres ».

À les lire, ces étudiantes craignent de ne pas être à la hauteur, de ne pas savoir se faire respecter dans l'exercice de leur future profession ; en un mot, de manquer d'autorité, « cette qualité personnelle que requièrent du professeur à la fois les élèves, les parents et l'administration » (Baudelot et Establet, 1992). Simultanément et spontanément, elles réali-

sent des liens entre les effets attendus de ces pratiques sportives et la possible rentabilisation de ces effets dans leur future vie professionnelle. Ainsi, ces futures enseignantes souhaitent avoir « l'air solide », devenir « tonique, forte, dynamique » pour « révéler une personnalité autoritaire, charismatique » et pouvoir « s'imposer face aux élèves, aux parents d'élèves et aux collègues ». En formulant un tel projet professionnel, ces étudiantes n'ignorent pas que leur recrutement dans la Fonction publique sera principalement fondé sur des concours écrits⁶. Ce ne sont donc pas les conditions de recrutement en œuvre dans l'enseignement qu'elles appréhendent, mais l'exercice quotidien de leur future profession. En effet, elles sont conscientes qu'enseigner les placera en situation permanente de (re)présentation. En ce sens, elles

⁶ L'accès à une grande organisation publique est codifié : « les conditions d'accès à des postes d'encadrement sont plus réglées selon des statuts ou des conventions » (De Singly et Thélot, 1988). Pourtant, depuis quelques années, deux faits changent la donne. D'une part, des épreuves orales d'admission ponctuent la plupart du temps des épreuves écrites d'admissibilité. C'est précisément lors de ces oraux que l'apparence joue un rôle primordial. D'autre part, les recrutements contractuels qui se multiplient ne fonctionnent pas sur le mode de l'anonymat. Ainsi, à mesure que croit le nombre d'agents contractuels, les salariés de la Fonction publique sont témoins d'une évolution des profils. La Fonction publique, en s'ouvrant progressivement à la subjectivité de l'oral, risque de s'aligner à l'avenir sur le secteur privé en matière de recrutement. Cet état de fait n'est pas pris en compte par les futures enseignantes, qui estiment que seul leur capital scolaire objectivé, institutionnalisé, jouera lors de leur accès à l'emploi.

travaillent leur corps pour être en mesure d'offrir aux futurs regards des élèves, parents d'élèves et collègues, un corps, une « *allure* » et une « *forme* » de corps, « *qui doit attester des capacités mentales, intellectuelles* » (Louveau, 1996).

■ La minceur des secrétaires

Secrétaire de direction, agent de bureau de la Fonction publique ou encore employée administratif dans les entreprises privées locales, telles sont les professions dans lesquelles 11 % des étudiantes interrogées souhaitent s'insérer. Si être secrétaire « *recouvre une très grande diversité d'emplois* », l'image de « la » secrétaire demeure « *profondément ancrée dans les représentations du sens commun* » (Pinto, 1990). À les lire, les étudiantes concernées par ce projet professionnel auraient une représentation stéréotypée de l'image d'une secrétaire.

D'un point de vue strictement médical⁷, celles qui se destinent à de telles professions présentent une relation « Taille-Poids » tout à fait satisfaisante ; un tiers d'entre elles sont considérées comme étant « normales » et deux tiers comme étant « minces ». Pourtant, ces futures secrétaires souhaitent perdre du poids. Comme en atteste le **tableau 2**, 63 % d'entre elles considèrent la pratique d'activités physiques de mise en forme comme un moyen, choisi parmi d'autres, d'y parvenir. À la question posée sur les effets de ces pratiques sur leur apparence corporelle, les étudiantes répondent « *perdre du poids et raffermir la peau flétrie* » ou encore « *effacer les rondeurs de graisse et affiner les silhouettes* ». Ces futures secrétaires assistent, en moyenne, à quatre cours par semaine. Elles disent avoir une préférence pour les séquences cardiovasculaires durant lesquelles elles éprouvent « *le plaisir de suer, de couler* », elles ont l'impression « *de faire fondre les graisses* », de « *perdre du poids* » ou encore « *de s'assécher* ».

Pour s'insérer dans de telles professions, ces jeunes femmes estiment que le titre scolaire n'est pas une

⁷ L'Indice de Masse Corporelle (IMC) est une formule utilisée en médecine pour étudier la relation « Taille-Poids » des patients. L'IMC s'obtient en divisant le poids par la taille au carré. Les médecins considèrent qu'un individu présentant un IMC compris entre 20 et 25 a une relation « Taille-Poids » « normale », entre 17 et 20, le patient est « mince ». Une étude relatée par Jean-François Amadiou (2002) affirme que l'IMC compte pour 74 % dans le jugement sur la beauté d'une silhouette féminine.

condition suffisante. Les propriétés corporelles font partie des ressources qu'elles mobilisent pour tenter de répondre au mieux aux attentes de leurs futurs employeurs. Parmi celles qui souhaitent perdre du poids grâce à leurs pratiques sportives, 56 % réalisent spontanément un lien entre les effets souhaités des AMF et les normes implicites de recrutement qu'elles anticipent dans le secteur d'activités visé. C'est le cas de ces deux futures secrétaires de direction : « *être grosse, c'est discriminant, ça fait pas sérieux, pas crédible, ça fait pas class' quoi, en quelque sorte, je dois représenter mon patron, enfin, l'entreprise, donc, je dois être mince* », mais encore, « *si je correspond pas à ce que veut mon futur patron, je serais pas embauchée et comme ils cherchent rarement une secrétaire grosse, je dois mincir, en tout cas sérieusement m'affiner* ». À leurs yeux, la présentation d'un corps mince est une condition informelle de recrutement au poste de secrétaire.

■ Le corps musclé et « normé » des futures commerciales

73 % des futures commerciales enquêtées pensent qu'une pratique assidue⁸ d'AMF permet de dessiner leurs muscles (*cf. tableau 2*). Une certaine préférence est à souligner pour les exercices qui concernent les fessiers et abdominaux, c'est-à-dire pour un travail sélectif dont on sait qu'il caractérise les exercices de culture physique des femmes (Davis et Louveau, 1998). Ces mêmes étudiantes établissent un lien de causalité entre ce travail musculaire et leur futur accès à l'emploi. Ainsi, ces futures commerciales travaillent leur corps pour répondre « *aux stéréotypes de la profession* » puisqu'il existe, selon elles, un « *profil recherché par les recruteurs de ce secteur* ». Ce profil se caractérise par la possession d'un corps « *adapté, il faut être grande et mince mais aussi musclée* », un corps qui « *répond aux normes* ». Ces atouts semblent constituer des impératifs pour qui veut exercer ce type de professions car c'est en utilisant des termes relatifs à la contrainte que ces étudiantes s'expriment : « *c'est comme ça que je dois être pour réussir dans le métier que je veux faire.* »

⁸ Ici, nous pouvons insister sur le fait que 91 % des futures commerciales assistent à plus de quatre cours de mise en forme par semaine.

Les professions qu'elles envisagent d'exercer exigent des diplômes, certes, mais ce sont aussi des secteurs d'activité où « le corps fait sa loi ». En effet, et comme le souligne Jean-François Amadiou (2002), « *les particularités physiques [...] d'un candidat ont un poids déterminant* » lors du recrutement mais ce poids varie « *selon les*

métiers et les secteurs d'activité ». Ainsi l'expérience menée par la revue *Capital*, auprès de 120 cabinets de recrutement français, montre qu'un « *physique disgracieux entraîne un rejet presque systématique pour 66 % des recruteurs* » pour des emplois de commerciaux. Anticipant sur l'existence d'une telle correspondance, les futures commerciales cherchent à se conformer au stéréotype de la profession (qui n'est alors qu'envisagée) afin d'augmenter leurs chances futures de succès. Pour ce faire, elles ont recours à des pratiques corporelles, les AMF en font partie. Ici, les étudiantes travaillent littéralement leur corps comme si elles devaient « *conquérir leur forme et sculpter leur corps avec le même acharnement qu'on doit déployer pour forger sa carrière* » (Louveau, 1992).

Dans ces trois illustrations, la pratique d'activités de mise en forme s'inscrit directement « *dans les stratégies de façonnage de l'apparence* » (Irlinger, Louveau et Métoudi, 1990). Ces trois exemples éclaireraient parfaitement le poids des représentations et leur rôle dans les stratégies anticipatrices d'insertion professionnelle développées par ces jeunes femmes. Les étudiantes qui souhaitent s'insérer dans les métiers de l'enseignement, de l'administration et du commerce travaillent leur corps afin de posséder un capital corporel conséquent, dans l'espoir de le faire valider lors de l'accès au marché du travail. C'est qu'aujourd'hui, « *construire une insertion professionnelle [...] exige la mobilisation de capacités individuelles, la construction au jour le jour de stratégies personnelles* » (Maruani et Reynaud 2001). Toutefois, toutes les étudiantes interrogées dans notre étude ne développent pas ces stratégies. Celles-ci « *ne sont pas accessibles à tous indifféremment* » (Maruani et

« *la pratique
d'activités de mise en
forme s'inscrit
directement "dans les
stratégies de
façonnage de
l'apparence" »*

Reynaud 2001) et l'origine sociale peut être un facteur distinctif.

LES DISPARITÉS SOCIALES DU TRAVAIL DU CORPS

Les stratégies de façonnage de l'apparence sont soumises à des disparités sociales, d'autant plus que le corps « *dans les dimensions de sa conformation visible [volume, taille, poids, etc.] est un produit social* » (Bourdieu, 1977). Si les caractères physiques peuvent passer, auprès de certains, pour des données naturelles, ils demeurent façonnés par les conditions d'existence particulières, par les habitudes en matière de consommation, en un mot par l'*habitus*⁹ de l'agent concerné. En d'autres termes, le corps témoigne de notre position sociale. Ceci explique en partie pourquoi les individus investissent autant afin d'approcher le modèle dominant tenu pour légitime.

Les usages sociaux du corps

Le modèle dominant, tenu pour légitime, est celui qui est véhiculé par les canons esthétiques en vigueur dans la classe dominante. En effet, dans un texte fondateur, Luc Boltanski (1971) a montré comment l'intérêt et l'attention que les individus portent à leur corps, « *c'est-à-dire, d'une part, à leur apparence physique, plaisante ou déplaisante, d'autre part, à leurs sensations physiques, de plaisir ou de déplaisir* », croissent « *à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale* ». Pour les femmes issues des classes supérieures, se préoccuper de son corps est un souci prégnant, qui justifie le recours aux produits, aux soins et services, aux régimes et à la pratique sportive. Celles-ci mettent tout en œuvre pour cultiver leur apparence. À titre indicatif, ce sont les femmes cadres

⁹ Pierre Bourdieu (1980) définit l'*habitus* comme étant « *un système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations* ». Autrement dit, c'est tout ce qu'un agent a appris, acquis et qui s'incarne de manière durable sous forme de dispositions. Ces dernières vont engendrer des comportements donnés dans une série de situations. Ce concept fait le lien entre les conditions d'existence et les pratiques de consommation des agents, sans faire référence à une théorie naturaliste des besoins. Le rapport au corps est une dimension privilégiée de l'*habitus*.

supérieurs qui « *recourent plus fréquemment que les autres aux produits rajeunissants et amincissants ou aux soins du corps en institut [...] par ailleurs, 91 % d'entre elles pratiquent une activité physique* » (Irlinger, Louveau et Métoudi, 1990).

Ce « *culte de l'apparence* » (Bourdieu, 1979) s'impose comme dominant, de par la position sociale privilégiée de ses émetteurs. Les membres des classes supérieures tentent d'imposer les caractéristiques de fermeté, de tonicité, de grandeur et de minceur aux catégories plus basses de la hiérarchie sociale. Les membres des classes moyennes, du fait de leur position dans l'espace social, se trouvent particulièrement exposés à tous les effets de l'anxiété à l'égard du regard social. Les femmes, plus particulièrement, « *atteignent la forme extrême de l'aliénation symbolique* » (Bourdieu, 1998). Selon l'auteur, elles sont les victimes privilégiées de cette domination symbolique, mais aussi les instruments désignés pour en relayer les effets en direction des catégories dominées. Au niveau de la classe moyenne, le paraître prend donc toute son importance. Les journaux féminins, particulièrement destinés à cette « cible », suscitent ou réveillent chez leurs lectrices ce que Luc Boltanski (1971) nomme « *la honte de soi* », et plus précisément, « *la honte de son corps* ».

Les membres des classes populaires ne prêtent pas ou très peu attention à leur corps. Ils entretiennent un rapport de type instrumental avec celui-ci, l'utilisent comme un outil et lui demandent essentiellement de fonctionner. Concernant les femmes issues des classes populaires, l'auteur donne le nom de « *pudeur* » à ce qui les limite quant à leurs investissements en argent et

en temps pour l'ornement et l'entretien de leur corps. Dans leurs pratiques quotidiennes, elles sont tenues de s'en tenir au fonctionnel et à la nécessité. Ainsi, elles dédaignent les produits (maquillage, par exemple) et activités (sportives, par exemple) dont la fonction est de soigner ou d'embellir le corps.

« les AMF sont en affinité avec les *habitus des membres des classes moyennes* »

■ Les classes moyennes sont majoritaires

Dans cette perspective, plusieurs travaux en sociologie du sport ont montré que les AMF sont en affi-

nité avec les *habitus* des membres des classes moyennes (notamment Bessy, 1987 ; Travaillot, 1998). Les étudiantes inscrites à ces activités à l'université de Valenciennes n'échappent pas à cette relation d'homologie structurale¹⁰ (cf. **tableau 3**).

Tableau 3
Origine sociale (*) des étudiantes interrogées

	(En %)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12
Professions intermédiaires	20
Employés	26
Ouvriers	27
Total (+ NR **)	100 %

(*) : la catégorie socioprofessionnelle du référent (le plus souvent celle du père) a tenu lieu d'indicateur principal pour établir l'origine sociale de l'étudiante. Les parents « retraités » ou « demandeurs d'emploi », par ailleurs peu nombreux, ont été codés selon la dernière profession exercée. Les classes moyennes sont le fait de 54 % de notre échantillon total ; elles résultent du regroupement des enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise, des professions intermédiaires et des employés. Bien que regroupés dans la catégorie « artisans, commerçants et chefs d'entreprise », les parents des étudiantes concernées sont exclusivement des artisans et commerçants travaillant seuls ou n'employant qu'un seul salarié dans le bâtiment, le transport, le commerce ou la restauration. De ce fait, ils ont été intégrés aux classes moyennes.

(**) : Non-Réponse = 7 %.

Source : Hidri O. (2001).

Les étudiantes issues des classes supérieures sont minoritaires. Elles constituent 12 % de notre échantillon, ce sont quasi exclusivement celles qui n'ont pas encore formulé de projet professionnel (cf. **tableau 4**). Ces jeunes femmes assistent, en moyenne, à un cours d'AMF par semaine, essentielle-

¹⁰ Dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas étudié la pratique d'AMF dans des structures comme les associations, les clubs, etc. Ce choix introduit évidemment un biais de sélection dans l'échantillon concernant le recrutement social spécifique de ces activités telles qu'elles sont proposées au service des sports de l'université de Valenciennes. En effet, l'inscription à l'université et la possibilité d'accéder gratuitement à une ou plusieurs pratiques sportives (sous réserve du règlement des droits universitaires) induisent un filtre, qui pourrait conduire à la surreprésentation des classes moyennes et des franges supérieures des classes populaires.

ment « pour sortir et se retrouver entre amies » et « se ressourcer, accroître son bien-être ». 55 % d'entre elles estiment que la pratique de telles activités n'a aucune influence sur leur apparence corporelle ; dès lors, elles ne développent pas de stratégies liées au travail du corps pour faciliter leur insertion professionnelle (cf. **tableau 5**). Au moment du questionnement, ces étudiantes, plus fortement dotées en capital scolaire que les autres pratiquantes, ne considèrent pas leur corps comme une ressource pouvant être valorisée sur le marché du travail. Engagées dans des stratégies d'accumulation du capital scolaire, elles sont totalement satisfaites de la préparation à la vie professionnelle dispensée par l'université.

Les classes moyennes sont le fait de 54 % de notre échantillon total. Comme en témoigne le **tableau 4**, 82 % des futures enseignantes et 73 % des futures commerciales constituent le vivier principal de cette catégorie. Conformément aux usages sociaux du corps mis au jour par Luc Boltanski (1971), ces jeunes femmes devraient accorder au paraître une grande importance. C'est effectivement le cas au regard de leur nombre et de leur assiduité aux cours de mise en forme.

Cependant, elles devraient attendre de ces pratiques physiques une perte de poids, espérant ainsi se rapprocher des canons esthétiques en vigueur dans les classes supérieures. Or, ces effets attendus de la pratique ne sont pas majoritaires chez les jeunes

femmes issues des classes moyennes. Selon le **tableau 5**, 30 % souhaitent se muscler : il s'agit essentiellement des futures commerciales. Peu dotées en capitaux socioculturels, elles sont porteuses d'ambitions universitaires minimales. Pour tenter de répondre aux attentes supposées de leurs futurs employeurs, elles sont amenées à mobiliser d'autres ressources : elles estiment qu'un corps musclé (par la pratique d'activités de mise en forme) constituera une plus-value du capital scolaire sur le marché du travail. 25 % souhaitent augmenter leur confiance en soi, il s'agit essentiellement des futures enseignantes. Ces jeunes femmes n'envisagent pas un travail littéral du corps leur permettant uniquement d'approcher le modèle dominant. Elles affirment retirer des bénéfices de leurs pratiques de mise en forme sur leur « moral » et développer des qualités, telle la confiance en soi, leur permettant d'envisager plus sereinement l'exercice de leur future profession.

Enfin, les classes populaires ont été constituées exclusivement par les enfants d'ouvriers, soit 27 % de la population d'enquête. 83 % des futures secrétaires, 2 % des futures commerciales et 93 % des étudiantes qui envisagent d'exercer une profession de type technique à leur sortie de l'université sont représentées dans cette catégorie (cf. **tableau 4**). Le rapport au corps de type instrumental, caractéristique des membres des classes populaires, laisse peu de place

Tableau 4
Origine sociale des étudiantes selon le projet professionnel défini (% et effectif)

	Origine sociale supérieure (*)		Origine sociale moyenne (*)		Origine sociale populaire (*)		NR (**)		Total	
Pas de projet	88 %	23	0 %	0	4 %	1	8 %	2	100 %	26
Technique	0 %	0	7 %	1	93 %	14	0 %	0	100 %	15
Administratif	0 %	0	8 %	2	84 %	20	8 %	2	100 %	24
Enseignement	3 %	2	82 %	68	8 %	7	7 %	6	100 %	83
Commercial	3 %	2	73 %	49	19 %	13	5 %	3	100 %	67
Autre	0 %	0	0 %	0	63 %	5	37 %	3	100 %	8
Total	12 %	27	54 %	120	27 %	60	7 %	16	100 %	223

(*) l'origine sociale supérieure est un raccourci pour indiquer que les parents de l'étudiante ont été intégrés aux cadres et professions intellectuelles supérieures. L'origine sociale moyenne regroupe les enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise, des professions intermédiaires et des employés, enfin l'origine populaire correspond aux parents ouvriers.

(**) : Non-Réponse.

Test du chi² significatif : p<0.001.

% en lignes.

Lecture : 88 % soit 23 étudiantes sur 26 n'ayant pas formulé de projet professionnel sont d'origine sociale supérieure.

Source : Hidri O. (2001).

Tableau 5

Influence des AMF sur l'apparence corporelle déclarée par les étudiantes selon leur origine sociale

	Aucune influence		Sculpter les muscles		Augmenter la confiance en soi		Perdre du poids		Total y compris NR (*)	
Origine sociale supérieure	55 %	15	4 %	1	37 %	10	4 %	1	100 %	27
Origine sociale moyenne	26 %	31	30 %	36	25 %	30	19 %	23	100 %	120
Origine sociale populaire	23 %	14	40 %	24	22 %	13	13 %	8	100 %	60
NR	25 %	4	19 %	3	50 %	8	6 %	1	100 %	16
Total	29 %	64	29 %	64	27 %	61	15 %	33	100 %	223

(*) : Non-Réponse.

Test du χ^2 significatif : $p < 0.01$ ($p = 0.0036$).

% en lignes.

Lecture : 55 % soit 15 étudiantes sur 27 issues des classes supérieures considèrent que les AMF n'ont aucune influence sur leur apparence corporelle.

Source : Hidri O. (2001).

aux engagements ludiques du corps, et notamment dans les pratiques sportives. Les AMF, qui participent à une véritable « mise en forme » des corps, trouvent peu d'échos chez les femmes issues de ces classes (Bessy, 1987). La quasi-totalité (93 %) des futures techniciennes interrogées s'inscrivent dans cette perspective. Pour ces dernières, la pratique d'AMF leur permet uniquement de « se dépenser », ou encore de « rester en bonne santé », elle n'a guère pour objectif de modifier des éléments de leur apparence corporelle. Si ces formulations sont caractéristiques du rapport que les membres des classes populaires entretiennent avec leur corps, on peut souligner que les professions dans lesquelles elles souhaitent s'insérer (conducteur de travaux, contremaître électromécanicien, etc.) n'impliquent pas de mise en (re)présentation de soi. En revanche, malgré le poids des déterminismes sociaux, les futures commerciales et secrétaires travaillent leur corps conformément aux stratégies anticipatrices que nous avons précédemment relevées.

Au regard des résultats obtenus, l'origine sociale apparaît comme un déterminant non négligeable, mais d'autres investigations plus poussées seront nécessaires pour vérifier la place de cette détermination dans les stratégies anticipatrices liées au travail du corps de ces jeunes femmes. Toutes les étudiantes n'envisagent pas leurs AMF comme un complément de formation ; elles recherchent d'autant plus volontiers cette conformation/conformité que leur origine sociale les y invite. D'un côté, de nombreuses études

en sociologie des pratiques sportives ont montré que les effets attendus de l'exercice corporel demeuraient intimement liés à la position sociale de l'agent. D'un autre côté, maints travaux ont révélé comment l'origine sociale des jeunes orientait la filière suivie, la formulation d'un projet professionnel ou encore leurs pratiques de recherche d'emploi. Notre enquête met au jour, quant à elle, une cohérence sous-jacente entre l'origine sociale des étudiantes, la profession envisagée, le parcours universitaire projeté et la perception de l'utilité des pratiques d'entretien corporel.

* *
*

Dans quelles mesures les étudiantes qui pratiquent des activités de mise en forme (AMF) peuvent-elles développer des stratégies anticipatrices liées à ce travail particulier du corps afin d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle ? Au regard des résultats obtenus, il apparaît effectivement que le travail du corps peut faire partie des pratiques orientées vers l'accès à l'emploi. Des liens faibles entre formation et emploi dans certains métiers du secteur tertiaire, l'anticipation de l'avenir dans des professions de (re)présentation et/ou hautement féminisées et des procédures de recrutement largement méconnues des jeunes établissent les conditions favorables au développement de ces stratégies anticipatrices liées au

travail du corps. Ainsi, pour les futures enseignantes, commerciales et secrétaires, la pratique d'AMF permet d'accroître leur capital corporel ; la possession d'un tel capital étant supposée leur procurer des profits symboliques réinvestissables lors de l'accès ou dans l'exercice de leur future activité professionnelle.

Ces AMF doivent être entendues comme une activité, parmi d'autres, permettant d'accroître le capital corporel. En effet, travailler son apparence recouvre de multiples pratiques corporelles, qu'elles soient alimentaires, esthétiques, physiques ou sportives. Plus spécifiquement, l'augmentation du recours à la chirurgie esthétique à des fins professionnelles, la multiplication des cabinets de « *relooking* » ou encore le financement, par certains employeurs, de stages supposés améliorer la « *physical attractiveness* »¹¹ du personnel de leur entreprise constituent autant d'exemples qui corroborent l'idée selon laquelle l'ap-

parence d'un individu joue un rôle non négligeable dans sa vie professionnelle¹².

Selon Jean-François Amadiou (2002), les étudiants ne sont guère conscients du poids des apparences dans la vie professionnelle. Notre étude montre, au contraire, que certaines étudiantes en sont convaincues et travaillent leur corps pour faciliter leur entrée future dans la vie active. Au-delà de la mise au jour de l'inscription du travail du corps dans les stratégies anticipatrices des étudiantes, notre article souligne le rôle de ces stratégies dans l'analyse de la relation formation-emploi et nous invite à explorer les différents volets des projets étudiants, notamment dans une perspective genrée. Ces perspectives sont tout à fait pertinentes si l'on souhaite enrichir la compréhension générale de l'analyse de la relation formation-emploi, si l'on désire en saisir toute la complexité. ■

¹¹ La « *physical attractiveness* » n'a pas d'équivalent en français. Chez les anglo-Saxons, il s'agit de l'attrait physique d'une personne.

¹² Nous pouvons également souligner la création, en 2000, de l'association Agir, qui, en collaboration avec l'ANPE, s'attache à améliorer l'image des demandeurs d'emploi. Pour plus d'informations, voir la revue *Rebondir* n° 105 de mai-juin 2002.

Bibliographie

Amadiou, J.-F. (2002). *Le poids des apparences. Beauté, amour et gloire*. Paris, Éditions Odile Jacob.

Baudelot C. et Establet R. (1992). *Allez les filles !* Paris, Éditions du Seuil.

Bessy O. (1987), « Les salles de gymnastique, un marché du corps et de la forme », *Esprit*, n° 4, pp. 79-94.

Bihl A. et Pfefferkorn R. (1996), *Hommes / Femmes, l'Introuvable Égalité*, Paris, Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières.

Boltanski L. (1971), « Les usages sociaux du corps », *Annales : Économies, sociétés, civilisations*, 1, pp. 217-233.

Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1964), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Bourdieu P. (1977), « Remarques provisoires sur la

perception sociale du corps », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 14, pp. 51-54.

Bourdieu P. (1979), *La distinction, éléments pour une critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Éditions de Minuit.

Bruchon-Schweitzer M. et Maisonneuve J. (1999), *Le corps et la beauté*, Paris, Presses Universitaires de France.

Commaille J. (1992), *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, Éditions La Découverte.

Davisse A. et Louveau C. (1998), *Sports, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan.

De Singly F. (1987), *Fortune et Infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*, Paris, Presses Universitaires de France.

De Singly F. et Thélot C. (1988), *Gens du privé / Gens du public. La grande différence*, Paris, Éditions Dunod.

Duru-Bellat M. (1990), *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, L'Harmattan.

Galland O. et Oberti M. (1996), *Les étudiants*, Paris, Éditions La Découverte.

Hidri O. (2001), *Les pratiques de mise en forme, plus-value du capital scolaire sur le marché de l'emploi ?*, Mémoire de DEA, Paris XI.

Irlinger, P., Louveau C. et Métoudi M. (1990), « L'activité physique, une manière de soigner l'apparence ? », *INSEE Données sociales*, pp. 269-272.

Louveau C. (1992), « Style de vie, culte de la forme et de la silhouette », *Sociologie santé*, 7, pp. 24-37.

Louveau C. (1996), « Masculin / Féminin : l'ère des paradoxes », *Cahiers internationaux de Sociologie*, 100, pp. 13-31.

Maruani M. et Reynaud E. (2001), *Sociologie de l'emploi*, Paris, Éditions La Découverte. 1ères Éditions 1993.

Métoudi M. (1982), « La femme publicitaire : sport et chinchila », *Esprit*, 62, pp. 34-50.

Molinari J.-P. (1992), *Les étudiants*, Paris, Les Éditions Ouvrières.

Pinto J. (1990), « Une relation enchantée, la secrétaire et son patron », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84, pp. 32-48.

Pociello C. (1981), « La force, l'énergie, la grâce et les réflexes » ; le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives » in Pociello C. (sous la direction de), *Sports et Société, approche socio-culturelle des pratiques*, Paris, Éditions Vigot, pp. 171-238.

Travaillot Y. (1998), *Sociologie des pratiques d'entretien du corps*, Paris, Presses Universitaires de France.

Vergne F. (2001), *De l'école à l'emploi. Attentes et représentations*, Paris, Éditions Nouveaux Regards.

Vinokur A. (1995), « Réflexions sur l'économie du diplôme », *Formation Emploi*, 52, pp. 151-183.

Résumé

(Trans)former son corps, stratégie d'insertion professionnelle au féminin ?

par Oumaya Hidri

Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur constitue un atout certain pour les jeunes femmes en quête d'emploi. Toutefois, ce n'est plus une condition suffisante. Une enquête menée auprès d'étudiantes de l'université de Valenciennes montre qu'elles s'interrogent sur les limites de leur formation initiale. La formulation de leur projet professionnel comporte des stratégies « complémentaires » innovantes visant à mieux répondre aux exigences du marché du travail. Ainsi, ces jeunes femmes recherchent, dans des pratiques physiques visant l'amélioration d'un capital corporel, de meilleures chances d'insertion professionnelle. Ce travail du corps constituerait alors une stratégie anticipatrice, la recherche d'une plus-value complétant le capital scolaire lors de l'accès au marché du travail.

Mots clés

Classe moyenne, éducation physique-sport, femme, insertion professionnelle, motivation, projet professionnel, représentation du travail, représentation sociale.

Journal of Economic Literature : J16, J24.